



FACILITATEUR DE BASKET

---

# Conditions de participation à la formation animateur – Automne

---

## 1- Conditions de participation

Les participants à la formation animateur-Mini doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Basketball, avoir 16 ans au 1<sup>er</sup> jour de la formation et encadrer une équipe en tant qu'entraîneur ou assistant.

## 2- Modes de paiement :

Vous avez **2 modes de paiement** possibles :

- Par virement bancaire (**libellé NOM et Prénom du stagiaire + arbitre**)
- Par chèque bancaire à l'ordre du CD67 Basket-ball (**en mentionnant NOM et Prénom du stagiaire au dos**)
- Par carte bancaire

*Si vous payez par carte bancaire vous recevrez en même temps que la confirmation d'inscription un justificatif de paiement. Vous recevrez un mail de confirmation d'inscription et une fois le chèque réceptionné ou le virement établi un mail de validation de paiement vous sera envoyé.*

## 3- Conditions d'annulation et de remboursement.

**En cas d'annulation avant la formation**, des frais administratifs seront appliqués pour un montant de 90,00€.

**En cas d'annulation pendant la formation**, les frais administratifs de 90,00€ seront majorés de frais d'annulation d'un montant de 30,00€, soit une retenue totale de 120,00€.

**Pour tout remboursement**, il vous sera demandé un justificatif médical ainsi qu'un RIB pour l'établissement d'un virement.